

Propositions financières Budget Primitif 2014

Rapport n° CG/2013/86

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre examen les différentes composantes des budgets du Vaisseau (général et annexe), et la tarification de 2014 pour les droits d'entrée, les locations d'espaces, la boutique et la cafétéria.

Libellé Pôle	Libellé Direction	Projet Budget Primitif 2014
PEP	Le Vaisseau (charges) <i>fonctionnement + investissement</i>	2.250.000
PAT	Direction de l'immobilier et des moyens généraux (charges)	331.700
	TOTAL BRUT	2.581.700
PEP	Le Vaisseau (produits)	771.000
	TOTAL NET	1.810.700

Le Département est un acteur essentiel dans la promotion et la transmission de la culture scientifique. Il reste, 10 ans après la création du Vaisseau, le premier acteur alsacien dans ce domaine. L'inscription budgétaire proposée pour l'année 2014 traduit la volonté affichée par le Conseil Général de poursuivre – en adéquation avec l'ensemble de sa politique en faveur des jeunes – le soutien à un pan essentiel de la formation, de l'éducation, du développement et de l'éveil des jeunes Bas-Rhinois. Cette proposition budgétaire traduit ainsi le souhait du Conseil Général de permettre à la Cité scientifique des jeunes, Le Vaisseau, de renouveler ses espaces pour poursuivre son action validée par un nombre toujours croissant de visiteurs. Il a accueilli récemment son 1 500 000ème visiteur.

Le projet de budgets (général et annexe) du Vaisseau (2.2) est élaboré en tenant compte des éléments de contexte ressortant de la comptabilité de gestion mise en œuvre depuis plusieurs années. Il intègre une programmation pluriannuelle d'expositions temporaires (2.1.a). Quelques modifications tarifaires sont également proposées (2.1.b).

I – DES ELEMENTS DE CONTEXTE

L'activité du Vaisseau est retracée annuellement dans une comptabilité analytique quasi exhaustive. Cet exercice permet d'évaluer l'impact des décisions prises au regard des objectifs et ratios arrêtés par le Conseil Général. Il offre également l'opportunité d'envisager l'avenir à la lumière de ces mêmes critères, notamment en intégrant des projets d'investissement.

- a) Fréquentation** : de 2005 à 2012, la moyenne annuelle est 165 672 de visiteurs ; celle des trois premières années s'élève à 173 989; pour les trois derniers exercices la moyenne est de 162.208 visiteurs et elle a été de 166.494 visiteurs en 2012. Au 31 octobre, la barre des 1,5 millions de visiteurs depuis la création a été franchie.

- b) Recettes liées à la commercialisation de l'offre culturelle :** le montant annuel des ventes de billetterie est assez constant ; produits constatés d'avance déduits, les recettes sont de 766.775 € en 2009, 798.598€ en 2010, 736.939 € en 2011 et 755 140 euros en 2012.
- c) Coûts et prix des invitations accordées par le Conseil Général :** Hors mise à disposition d'espaces, l'utilisation des invitations annuelles gratuites faites par le Conseil Général pour 800 classes du département, représente désormais 7,6% de la fréquentation totale soit un équivalent coût d'entrée de 510 925 € et un équivalent prix d'entrée de 122.622 €. Il est précisé que le coût d'entrée tendanciel est actuellement de 25 € par visiteur, pour un prix d'entrée moyen tendanciel de 6 €.
- d) Charges brutes :** En intégrant des charges virtuelles tel que le coût d'un loyer fictif calculé sur une fraction des investissements non amortis, les charges brutes ont cru de 2005 à 2008, passant de 4.002.715 € à 4.991.732 €. Les mesures structurelles de rationalisation ont permis d'inverser la tendance avec 4.085.946 € en 2012.
- e) Ratios d'autofinancement et de dépendance :** qu'ils soient calculés en tenant compte ou non des amortissements, les résultats ont toujours été égaux ou meilleurs que les objectifs assignés, la tendance des dernières années est à l'amélioration. Toutefois, concernant le solde net laissé à la charge du Département, dont l'objectif est de 2,5 M € par an, il a été tangent en 2007 et dans une moindre mesure en 2010, dépassé en 2008 (2,8 M€) et de tendance à l'amélioration depuis 2009 pour atteindre 2.078.343.M€ en 2012.

II- UN BUDGET CALCULE AU PLUS JUSTE

Outre l'observation des éléments budgétaires tirés du passé, le budget du Vaisseau proposé pour 2014 intègre une construction programmatique pluriannuelle prévisionnelle ainsi que quelques modifications tarifaires.

2.1 – Une construction prévisionnelle :

a) Programmation pluriannuelle d'expositions temporaires :

La dernière programmation adoptée s'achèvera en septembre 2016 :

- De septembre 2013 à septembre 2014 : location d'une exposition de 400 m² portant sur le thème des mathématiques, auprès de l'établissement « Mathematikum » de Glessen (Allemagne) ; coût prévisionnel de 105.000 € HT (soit environ 125.000 € TTC).
- De septembre 2014 à septembre 2015 : location d'une exposition de 400 m² portant sur les capacités de l'être humain et à la mesure, auprès de Technorama, centre de sciences situé à Winterthur en Suisse; coût prévisionnel de 270.000 € TTC.
- D'avril 2015 à mars 2016 : location d'une exposition de 400 m² portant sur la musique, auprès de MobilesMusikMuseum (Allemagne) ; coût prévisionnel de 300.000 € TTC.

b) Modifications tarifaires suggérées :

Pour l'essentiel, il est proposé de reconduire les conditions tarifaires de l'exercice budgétaire 2013 auxquelles pourraient être apportées les modifications suivantes :

Afin de fidéliser une clientèle de proximité :

- Permettre, à des périodes spécifiques données, la mise en place d'opérations spéciales offrant un bon d'achat de 10 € en boutique ou une remise de 10 € sur l'abonnement,

- Réactualiser les tarifs d'envois postaux pour les billets pré vendus et expédiés par voie postale.

Pour les locations d'espaces :

- Création d'un tarif pour la location de boîtiers de vote de : 10 € HT par boîtier et de 55 € HT par boîtier perdu ou endommagé.

Les conditions générales de vente pour les groupes sont modifiées : la gratuité d'un accompagnateur est désormais précisée selon le niveau scolaire de ces derniers et non selon leur âge.

Les tarifs applicables à compter du 1^{er} janvier 2014 sont joints en annexe.

2.2 – Propositions budgétaires résultant des considérants précédents :

a) Activité commerciale :

L'activité commerciale comprend trois composantes : l'offre alimentaire, la boutique et la location d'espaces. Ces activités sont regroupées dans un budget annexe décomposé en une section d'investissement et une section de fonctionnement avec un montant de 405.205 € en fonctionnement et 5 000 € en investissement.

b) Activités culturelles :

Les **charges brutes de fonctionnement** de la partie du budget départemental directement gérée par le Vaisseau sont proposées pour 2014 au montant global de 1.450.000 €, soit une diminution de 1,72 % par rapport à l'exercice précédent. Les ressources de billetterie proposées sont de 771.000 €. Les crédits nécessaires aux **investissements directement gérés par le Vaisseau** sont proposés en augmentation, conformément au PPI et au contrat triennal qui prévoit une augmentation de la salle d'exposition temporaire et une modernisation des expositions permanentes, soit 800.000 €.

Outre la direction des ressources humaines (dont les crédits donnent lieu à un rapport distinct), la Direction de l'Immobilier et des Moyens Généraux (DIMG) intervient pour le compte du Vaisseau en fonctionnement pour 91.700 € et 240.000 euros en investissement pour le réaménagement des espaces intérieurs en 2014.

En effet, une opération visant à revoir les conditions d'accueil, la billetterie, le point information et la zone d'exposition temporaire a été enclenchée. L'année 2014 permettra de finaliser la restructuration interne en créant une salle d'exposition temporaire de 400 m² au cœur du Vaisseau, une mutualisation physique de la billetterie, de l'accueil et du point information, ainsi que le renouvellement des zones d'exposition permanente de la zone des animaux et de la zone de l'eau. Les travaux sont programmés à partir du 1^{er} septembre 2014 pour une durée d'au moins deux mois. Ce projet est inscrit au contrat triennal Strasbourg, ville européenne 2012-2014.

Ainsi, la charge globale budgétaire résultante est de 1.810.700 € pour le BP 2014 (hors M4) contre 1.098.780€ pour l'exercice 2013.

En conclusion, hors crédits de ressources humaines, le budget général affecté au Vaisseau pour l'exercice 2014 est évalué aux montants suivants :

- **Charges de fonctionnement:** 1.541.700 € contre 1.568.780 € pour 2013 ;
- **Recettes de fonctionnement :** 771.000 € contre 870.000 € pour l'exercice précédent ;
- **Charges nettes de fonctionnement :** 770.700 € contre 698.780 € en 2013 ;
- **Crédits d'investissement :** 1.040.000 € contre 400.000 € pour l'exercice 2013.

L'évolution des recettes et des charges par rapport à 2013 s'explique en grande partie par une période de fermeture évaluée à deux mois à partir de septembre 2014 pour permettre la réalisation des travaux inscrits au contrat triennal.

En dépit des contraintes budgétaires actuelles, le budget proposé permettra ainsi d'accueillir le public avec une offre culturelle de qualité, tout en permettant la réalisation des projets d'investissement pour le renouvellement de ses activités.

Récapitulatif des montants proposés par modes d'actions :

Code	Libellé Mode d'action	Crédits inscrits au BP précédent	Crédits proposés au BP
3151	Cité scientifique des jeunes : Le Vaisseau	1 968 780,00 €	2 581 700,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Sur proposition de la Commission Jeunesse, et en accord avec la commission des finances et des affaires générales, le Conseil Général :

- Approuve les modalités tarifaires annexées au présent rapport, regroupées en quatre documents intitulés :

- 1) Tarifs applicables dont les locations d'espaces dès le 1er janvier 2014, au Vaisseau,
- 2) Mercuriale des prix des produits vendus dans la boutique du Vaisseau au 1er janvier 2014,
- 3) Mercuriale des prix des produits et services vendus dans la cafétéria du Vaisseau au 1er janvier 2014,
- 4) Conditions générales de vente pour les groupes au 1er janvier 2014.

- Arrête le budget du mode d'action 3151 Développement de la culture scientifique – Le Vaisseau, aux montants suivants :

* Section de fonctionnement :

. Charges : 1.450.000 €

. Recettes : 771.000 €

* Section d'investissement : 800.000 €

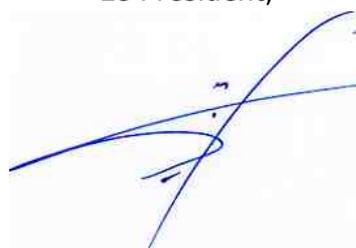
- Arrête le budget annexe de l'activité commerciale du Vaisseau comme suit :

* Section de fonctionnement équilibrée en charges et produits au montant de 405.205 € HT

* Section d'investissement équilibrée en charges et produits au montant de 5.000 € HT.

Strasbourg, le 18/11/13

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL